

Image not found or type unknown



## Question sur la peine devant le Tribunal Correctionnel

Par **armand18**, le **21/05/2019 à 18:22**

Bonjour, pour des violences volontaires sur conjoint n'ayant pas entraîné d'incapacité de travail (giffles), à quelle peine faut-il s'attendre sachant que je n'ai jamais été condamné par le passé ? Par ailleurs, la situation au sein de notre couple est revenue à la normale et mon conjoint me soutiendra lors de la prochaine audience.

Merci d'avance pour retour.